**Cours : Le discours rapporté**

**Enseignants :**

**Melle BELHOUT**

**Mr ADRAR**

***On peut rapporter le discours d’autrui de deux façons :***

* **Au style direct :** On garde les mêmes propos, sans aucun changement.
* **Au style indirect :** On rapporte ce qui est dit par la voix d’une autre personne.

***Une phrase contenant du discours se subdivise comme suit :***

* Il m’a dit : « Je viendrais. »
* Il m’a dit qu’il viendrait.

1. (Il m’a dit)= Proposition principale.
2. (Je viendrais) et (qu’il viendrait)= Propositions subordonnées complétives.

**Le passage du style direct au style indirect :**

***Lorsqu’on passe du style direct au style indirect, la phrase subit plusieurs transformations :***

**La ponctuation :**Au style indirect, les deux points, les guillemets, et le point d’interrogation disparaissent. Lorsque la phrase est *déclarative*, les deux points et les guillemets sont remplacés par la conjonction « que »

**Ex :** -Il m’a dit : « Je suis malade. »………….-Il m’a dit qu’il était malade.

**La forme de l’interrogation :** Lors d’une interrogation directe introduite par le pronom interrogatif *« que »*, ce pronom se transforme au style indirecte en *« ce que »*. Une question directe (verbe+sujet, sans mot interrogatif) se transforme au style indirect avec le pronom interrogatif *« si »*. Il n’ya pas de transformations avec les autres mots interrogatifs (pourquoi, combien, où, qui, …).

**Ex :** -Il m’a demandé : « Qu’as-tu fait ? »… … …-Il m’a demandé ce que j’avais fait.

-Il m’a demandé : « As-tu de l’argent ? »… …-Il m’a demandé si j’avais de l’argent.

-Il demande : « Pourquoi pleure-il »… … …-Il demande pourquoi il pleure.

**L’ordre des mots :** Au style indirect, le sujet se place toujours avant le verbe et le proposition principale avant la proposition subordonnée complétive.

**Ex :** - « Où sont-ils ? » m’a-t-il demandé. … … … … -Il m’a demandé où ils étaient.

**Les pronoms personnels et les possessifs**: Lors du passage d’un style à l’autre, la situation de communication change souvent. Il y a alors un changement au niveau des indices de personne (pronoms personnels, pronoms et adjectifs possessifs).

**Ex :** -Il m’a dit : « Je suis désolé d’avoir pris tes affaires pour les miennes. »

Il m’a dit qu’il était désolé d’avoir pris mes affaires pour les siennes.

**Les temps du verbe :**

* Verbe introducteur au présent : les temps des verbes de la subordonnée ne changent pas.
* Verbe introducteur au passé : Présent (S.D.)/ Imparfait (S.I.)

Imparfait (S.D.)/ Imparfait (S.I.)

Passé composé (S.D.)/ Plus que parfait (S.I.)

Plus que parfait (S.D.)/ Plus que parfait (S.I.)

Futur Simple (S.D.)/ Conditionnel Présent (S.I.)

**Les indicateurs de temps :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Style direct** | **Style indirect** |
| Aujourd’hui | Ce jour-là |
| Hier | La veille |
| Avant-hier | L’avant-veille |
| Demain | Le lendemain |
| Après demain | Le surlendemain |
| Le mois passé | Le mois précédent |
| Le mois prochain | Le mois suivant |
| Deux jours avant | Deux jours plus tôt |
| Deux jours après | Deux jours plus tard |

**Le cas de la phrase impérative :** Le verbe conjugué à l’impératif au style direct se transforme au style indirect de deux manières :

……….préposition « de »+ infinitif.

……….conjonction « que »+ subjonctif.

**Ex :** -Il a ordonné : « Sortez. »

* a) Il a ordonné de sortir.
* b) Il a ordonné que je sorte (que nous sortions).

**Exercice d’application :**

**Exercice1 : *Rapportez les énoncés suivants au style indirect :***

1. « Je mettrai ma fille à la crèche après demain »

Elle m’a dit *qu’elle mettrait sa fille à la crèche le lendemain.*

Elle me dit *qu’elle mettra sa fille à la crèche demain.*

1. « Sa femme de ménage est venue hier »

Elle m’a déclaré *que sa femme de ménage était venue la veille.*

Elle me déclare *que sa femme de ménage est venue hier.*

1. « Elle va chercher son fils à l’école aujourd’hui »

Elle confirme *qu’elle va chercher son fils à l’école aujourd’hui.*

Elle a confirmé *qu’elle allait chercher son fils à l’école ce jour-là.*

1. « Tu feras le déjeuner demain »

Il déclare *que je ferai le déjeuner demain.*

Il a déclaré *que je ferais le déjeuner le lendemain.*

1. « Hier, nous avons fait une randonnée »

Nous vous certifions *qu’hier, nous avons fait une randonnée.*

Nous vous avons certifié *que la veille, nous avions fait une randonnée.*